Le conseil municipal a désigné les neuf délégués suppléants des élus municipaux (tous électeurs) pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

Approbation du procès-verbal

le conseil a,
approuvé le procès-verbal de la séance du 11 mai 2017.
Voté à l'unanimité

Aménagement - Urbanisme

- Projet des Quatre-Chemins
  le conseil a,
  décidé d'autoriser le maire à engager une démarche de labellisation « EcoQuartier » auprès du ministère de la Cohésion des territoires pour le projet des Quatre-Chemins et à signer la « Charte EcoQuartier ».
  Voté à la majorité (3 votes contre : M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras)

- Voiries communales
  le conseil a,
  décidé d'autoriser le maire à lancer la procédure de suppression des plans d'alignements suivants :
  le plan d'alignement de la rue de Bagneux approuvé le 4 février 1947, qui visait un élargissement de la rue à 12 mètres ;
  le plan d'alignement de la rue des Clos-Saint-Marcel et de la rue du Maréchal-Foch approuvé le 28 septembre 1955 qui visait un élargissement de la voie à 12 mètres.
  Voté à l'unanimité

- Servitude de non constructibilité
  le conseil a,
  décidé de mettre en place une servitude non aedificandi grevant réciproquement le terrain communal du 2-4 allée de Trévise et le terrain privé du 148 avenue du Général-Leclerc, sur une profondeur de 4 mètres de part et d'autre de la limite de propriété, au droit de la façade sud du marché aux bestiaux. Cette servitude sera établie sans indemnisation. Il a également autorisé le maire à signer tous les actes et documents se rapportant à ce dossier.
  Voté à l'unanimité

- Projet Albert 1er

le conseil a,
approuvé la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville et Sema Sceaux pour la construction d'une structure multi-accueil de petite enfance et une résidence de logements pour étudiants. Il a autorisé le maire ou le premier adjoint au maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage et autorisé le maire à solliciter toutes subventions auprès des financeurs.
Voté à la majorité (3 votes contre : M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras)

Stationnement - Espace public - Mobilité

- Stationnement sur voirie
  le conseil a,
  décidé d'approuver la création d'un forfait post-stationnement et d'un forfait post-stationnement minoré, et de fixer le montant du forfait post-stationnement applicable à compter du 1er janvier 2018 à 30 €.
  Il a décidé de fixer le montant du forfait post-stationnement minoré applicable à compter du 1er janvier 2018 à 20 € et également décidé de fixer la durée limite d'application du forfait post-stationnement minoré précité à 72 heures, à partir de la date et heure d'apposition du forfait post-stationnement.
  Voté à la majorité (3 votes contre : M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras)

- Conventions de co-maîtrise d'ouvrage et financière entre le Sipperec et la Ville
  le conseil a,
  approuvé les conventions de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville et le Sipperec relatives à l'enfouissement des réseaux dans le quartier des Chéneaux-Sablons :
  Secteur « Quatre-Chemins » essentiellement en réseau torsadé : avenue des Quatre-Chemins, sentier des Milans, rue du Docteur-Lequeux, avenue Edouard-Depreux, rue Guynemer, cité Henri-Sellier,
  Secteur « Chéneaux » essentiellement en réseau cuivre nu : rue Champin, rue des Chéneaux, rue du Docteur-Thore, rue Madeleine-Crenon, rue Pasteur, rue Quesney, rue Théodore-Aubanel.
  Il a approuvé les conventions financières entre la Ville et le Sipperec relatives à l'enfouissement des réseaux dans ces quartiers et autorisé le maire à signer les dites conventions et à solliciter du Sipperec une subvention au taux maximum pour la rénovation de l'éclairage public à réaliser dans le cadre des opérations d'enfouissement.
  Voté à l'unanimité

- Stations Vélib'
  le conseil a,
  décidé l'installation de trois stations Velib' sur le territoire de Sceaux dont l'une sera partagée avec la ville de Bagneux.
  Voté à la majorité (3 votes contre : M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude

Debon, Dominique Daugeras)

Accessibilité - Handicap

- Commission communale d'accessibilité (comité consultatif « Ville pour tous »)
  le conseil a,
  pris acte de la communication du rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité pour l'année 2016.
  Voté à l'unanimité

Affaires culturelles

- Fonds de soutien à la création artistique
  le conseil a,
  décidé la création d'un fonds en vue de pouvoir accorder une aide financière à des projets de production ou de diffusion artistique émanant de personnes physiques ou morales scéennes, issues du domaine artistique.
  Voté à l'unanimité
- Compagnie scéenne Collectif Attention Fragile
  le conseil a,
  décidé l'attribution à l'association scéenne Collectif Attention Fragile d'une aide au titre de l'année 2017 pour un montant de 1 000 € dans le cadre du fonds de soutien à la création artistique.
  Voté à l'unanimité

Jeunesse

- Projeunes
  le conseil a,
  décidé d'attribuer dans le cadre du dispositif Projeunes une bourse à six projets pour un montant total de 5 000 €.
  Voté à l'unanimité

Finances

- Taxe locale sur la publicité extérieure
  le conseil a,
  décidé à compter du 1er janvier 2018, l'actualisation des tarifs de taxe locale sur la publicité extérieure sur la base des tarifs maximaux.
  Voté à l'unanimité
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires

le conseil a,
décidé de porter à 40 % la majoration de la part communale de la taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale, à compter de l'exercice 2018.
Voté à la majorité (3 votes contre : M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras)

- Décision modificative n° 1
le conseil a,
adopté la décision modificative n°1 au budget de la ville, exercice 2017 comme suit :

	BP 2017	DM 1	Total budget 2017
Recettes d'investissement	31 925 000 €	21 000 €	31 946 000 €
Dépenses d'investissement	31 925 000 €	21 000 €	31 946 000 €

Voté à la majorité (5 votes contre : MM Benjamin Lanier, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras)

- Groupe scolaire Sainte-Jeanne-d'Arc
le conseil a,
décidé d'accorder sa garantie, à hauteur de 50 % à l'Ageja, pour le remboursement du prêt d'un montant de 4 000 000 € souscrit pour le financement des travaux de mise en accessibilité et de sécurité des deux établissements du groupe scolaire Sainte-Jeanne-d'Arc sis 27 rue des Imbergères et 7 rue du docteur-Berger à Sceaux.
Voté à l'unanimité

Ressources humaines

- Tableau des effectifs
le conseil a,
décidé de reclasser des emplois dans les filières administrative, technique, culturelle, médico-sociale, police municipale et animation, dans le cadre de la mise en place de l'accord Parcours professionnel carrière et rémunération (PPCR),
décidé la création et la suppression d'emplois dans les filières administrative, technique, médico-sociale, sportive et animation et adopté le tableau des effectifs au 1er juillet 2017.
Voté à la majorité (3 votes contre : M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras)

- Création d'emplois non permanents
le conseil a,
décidé à compter du 1er septembre 2017, la création d'emplois d'agents non titulaires non permanents et le taux des prestations.
Voté à l'unanimité

Communications du Maire

Le maire a effectué les communications suivantes :

- la prochaine construction d'une crèche sur le parking Albert 1er et la réponse aux questions quant à la qualité de l'air ;
- la réalisation d'une évaluation au cours de l'année 2017-2018 portant sur l'organisation des rythmes scolaires, étant entendu qu'il n'y aura aucun changement en septembre.

Décisions du Maire

Le maire a rendu compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation reçue du conseil municipal, conformément à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Questions orales

Le maire a ensuite répondu aux questions orales qui lui ont été posées concernant :

- l'opération d'extension-restructuration de la maison de retraite Marguerite Renaudin ;
- le coût du projet de l'espace sportif et de loisirs des Blagis ;
- les emplacements de stationnement réservés aux professionnels.

PROCÈS VERBAL

Procès verbal de la séance du 30 juin 2017 (272.7 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Création d'un fonds de soutien à la création artistique - attribution d'une aide à la compagnie scéenne Collectif Attention Fragile dans le cadre de ce fonds

Séance publique du 30 juin 2017

Note de présentation (9.15 Kb.)

Délibération 30 juin 17 - n° 09a (438.68 Kb.)

Délibération 30 juin 17 - n° 09b (398.69 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure à compter du 1er janvier 2018

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (14.19 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 11 (503.42 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Majoration à 40 % de la part communale de la taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (8.8 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 12 (442.14 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Budget ville – exercice 2017– approbation de la décision modificative n°1

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (11 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 13 (662.61 Kb.)
- Décision modificative n°1 du - budget ville - exercice 2017 (7.39 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Opération de mise en accessibilité et en sécurité des deux établissements du groupe scolaire Sainte Jeanne d'Arc – attribution de la garantie d'emprunt de la Ville

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (8.91 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 14 (512.53 Kb.)
- Convention (11.48 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Communication du rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité (comité consultatif de la ville pour tous) pour l'année 2016

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (7.96 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 08 (397.66 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes - Juin 2017

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (13.42 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 10 (401.43 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Création d'emplois non permanents pour des besoins occasionnels ou saisonniers et fixation du montant des vacations - Juin 2017

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (6.9 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 16 (942.23 Kb.)
- Tableau récapitulatif - création d'emplois d'agents contractuels non permanents (26.05 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Adaptation du tableau des effectifs pour les filières administrative, technique, médicosociale, culturelle, police municipale et animation - Juin 2017

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (18.94 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 15 (878.13 Kb.)
- Tableau des effectifs au 1er juillet 2017 (10.33 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Stationnement sur voirie - instauration du principe d'un forfait post stationnement

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (8.66 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 05 (450.86 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Approbation des conventions de co-maîtrise d'ouvrage et financière entre le SIPPEREC et la Ville relatives à l'enfouissement des réseaux et à la rénovation de l'éclairage public dans le quartier des Chéneaux Sablons – demande de subvention - Juin 2017

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (15.65 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 06 (466.12 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Service de location de vélos en libre-service – fixation du nombre de stations « Vélib' »

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (7.32 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 07 (403.75 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Engagement du projet des Quatre-Chemins dans la démarche « EcoQuartier »

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (12.41 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 01 (507.24 Kb.)
- Charte EcoQuartier (1.18 Mb.)

DÉLIBÉRATION

Suppression des plans d'alignement situés sur certaines voiries communales

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (386.37 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 02 (480.58 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Mise en place d'une servitude de non constructibilité grevant réciproquement un terrain municipal situé 2-4 allée de Trévise et un terrain privé situé 148 avenue du général Leclerc

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (264.82 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 03 (530.57 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Projet Albert 1er (convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la SEMA Sceaux, bail à construction au profit de la SEMA Sceaux)

Séance publique du 30 juin 2017

- Note de présentation (10.94 Kb.)
- Délibération 30 juin 17 - n° 04 (631.3 Kb.)

VILLE DE SCEAUX
À LA CROISÉE DES TALENTS

MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

01 41 13 33 00

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom

✖ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION **STRATIS**